

EPHÉMÈ.—Ainsi, voilà ma première accusation prouvée par le Pape; je pa-se à la deuxième, savoir: la conduite du Séminaire envers Mgr. Lartigue.

Le 1er Février 1820, "un bref apostolique" préposait au gouvernement spirituel de la cité et du district de Montréal, Mgr. Lartigue, en qualité d'auxiliaire, suffragant et vicaire-général de l'évêque de Québec.

Le 20 Février 1821, Mgr. Plessis, évêque de Québec adressait un mandement au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles du District de Montréal, dans lequel mandement après avoir dit qu'il n'avait pu obtenir un évêque qui fut titulaire de Montréal, malgré son désir et celui du St. Siège qui, en cette circonstance, était allé aussi loin que possible, il ajoutait: "Nous nous conformons donc aux intentions du Souverain Pontife, en vous signifiant par le présent mandement que vous devez, à l'avenir, rendre à Monseigneur l'Evêque de Tolmesse (Mgr. Lartigue) et dans toutes les églises du District de Montréal, les mêmes honneurs que vous nous rendriez à nous-même, si nous étions personnellement sur les lieux, et l'y considérer comme spécialement et généralement chargé des fonctions épiscopales, telles que la bénédiction des Stes. Huiles, la consécration des autels et des églises, l'ordination des clercs, la confirmation, la visite des paroisses, églises, chapelles, monastères et autres lieux de piété, etc., etc.

"Ainsi, c'est notre intention positive que vous recouriez désormais à lui dans tous les cas où vous recouriez ci-devant à nous, sauf à lui de nous référer les affaires qu'il estimerait ne pouvoir terminer par lui-même."

Tel fut le mandement qui préposait Mgr. Lartigue dit de Tolmesse, au gouvernement spirituel du district de Montréal. Tout cela reposait sur un bref du Pape. Que firent les Sulpiciens? Je vous le donne en cent.

FRANÇOIS.—Dis-le; ce sera plus tôt fait.

EPHÉMÈ.—Je laisse le soin à un vénérable Sulpicien, M. Bédard, qui vivait alors et qui a vu tout cela de près, le soin de dire quelle fut la conduite du Séminaire envers Mgr. Lartigue. Le témoignage d'un Sulpicien contre les Sulpiciens est convaincant, n'est-ce pas?

Tors.—Oui!

EPHÉMÈ.—"Nous devons, dit M. Bédard, avoir de la ressemblance avec notre Fondateur, et nous conduire par son esprit. Or, dans ce vénérable Père, quel respect pour les évêques, quelle humilité, quel désintéressement! Qu'aurait-il fait, lui et les anciens sulpiciens que nous ré-